

DOSSIER N° 4 : RAPPROCHEMENT BANCAIRE
(2 points)

L'extrait de compte "Société Générale" de JULIET SA. montre un solde créditeur de 6 402 € au 31/12/2003.

Le solde du compte " Banque " chez JULIET est créditeur de 8 500.

Les chèques de paye pour 15 000 €. ne sont pas encore présentés au paiement.

Les frais de tenue de compte dont nous n'avions pas connaissance figurent sur l'extrait.

1) Présenter le rapprochement bancaire et calculer le montant des frais.

Présenter un rapprochement bancaire signifie justifier les écarts constatés entre les soldes de deux comptes réciproques.

Les comptes réciproques sont les comptes ouverts chez deux agents économiques différents pour enregistrer leurs relations réciproques. Ce qui est emploi chez l'un est ressource chez l'autre.

Un rapprochement bancaire consiste donc à compléter chacune des deux comptabilités des opérations non encore enregistrées chez l'un ou chez l'autre. On part des soldes donnés par le compte "512-Banque" dans l'entreprise et celui figurant sur l'extrait de la banque et l'on arrive au même solde réel après enregistrement de toutes les opérations manquant de part et d'autre.

Les soldes rectifiés des comptes sont de même montant mais de sens opposés (comptes réciproques).

ETAT DE RAPPROCHEMENT

Date	Opérations	Chez Juliet		Compte Juliet	
		Compte "512- Société Générale"		A la Société Générale	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
31/12/03	SOLDE		8 500,00		6 402,00
? /12/03	Chèques de paye			15 000,00	
? /12/03	Frais de banque		98,00		
			8 598,00	15 000,00	6 402,00
		8 598,00	<< Solde créd.	Solde déb. >>	8 598,00

Les soldes des comptes sont de même montant mais de sens opposés (comptes réciproques).

Montant des frais : 98 €

Présentez l'écriture à comptabiliser

Après avoir établi le rapprochement bancaire, on identifie les opérations que l'entreprise n'a pas encore enregistrées.

Bien sûr, les chèques de paye sont connus et déjà enregistrés dans la comptabilité de l'entreprise. Lorsqu'ils seront présentés au paiement à la banque, ce sera au Crédit Lyonnais de les faire figurer dans sa propre comptabilité et sur l'extrait de compte.

En revanche, l'entreprise doit encore comptabiliser les frais qui n'étaient pas encore connus de nous.

		<u>Écriture à comptabiliser</u>	D	C
		_____ ?-12-2003 _____		
627	512	Services bancaires Banque SG	98,00	98,00
		<i>Frais de tenue de compte</i>		

2) Sous quel poste du bilan apparaîtra le compte " Société Générale " au 31 décembre ?

Il s'agit d'un découvert bancaire qui apparaîtra au passif dans les dettes sous le poste :

"Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit"